



Accueil de loisirs de Marcelcave



Du 11 au 29 Juillet

Et du 1er au 5 Août 2022



Viens t'amuser
et faire le plein
de bons moments

- De 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Service cantine et péricentre
(Dès 7h30 jusque 18h30)
- Pour les enfants de 3 ans à 12 ans



Permanence
d'inscriptions et d'informations
le Samedi 11 Juin
de 10h à 12h
à la salle des Associations

Renseignements et inscriptions auprès de Aurélie CAMERLYNCK



aurelie.camerlynck@famillesrurales.org



03.22.71.13.90



TARIFS

Nous prenons la Carte loisirs Caf.

L'aide sera directement déduite des factures.

Nous acceptons le règlement par virement, espèces, chèques, CESU et Chèques Vacances .

Renseignez vous auprès de votre Comité d'Entreprise pour une aide éventuelle.

La Semaine	QF<700	701<QF<1250	1251<QF
Enfant de la commune scolarisé ou non à Marcelcave	36,00 €	40,00 €	43,00 €
Enfant extérieur à la commune mais scolarisé à Marcelcave	41,00 €	45,00 €	48,00 €
Enfant extérieur et non scolarisé dans la commune	111,00 €	114,00 €	118,00 €

Pour la tarification de la garderie et la cantine, ainsi que la réservation, rapprochez-vous de la mairie.

Déduction de 3€ par jour et par enfant pour les porteurs de la carte loisirs caf sur présentation du courrier de la caf de la Somme ou après vérification de notre part auprès de la caf

Documents à fournir lors de l'inscription :

(Les documents avec un * ne sont plus à fournir si votre enfant est venu à l'accueil de loisirs des vacances d'Avril 2022)

- Attestation de votre QF de moins d'un mois pour les ressortissants MSA
- Fiche d'inscription vacances d'été totalement renseignée
- Fiche sanitaire (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l'inscription à l'accueil des vacances d'Avril)*
- Photocopie des pages de vaccinations de votre enfant (si nouvelle inscription ou si il y a des changements au regard de l'inscription à l'accueil des vacances d'Avril)*

IPNS: Ne pas jeter sur la voie publique

